

Les Epl et leur politique de recrutement

Rétrospective 2013 et tendance 2014

Avril 2014



Sommaire

Partie 1

Synthèse

Partie 2

Résultats de l'étude

Partie 3

Méthodologie

servir
le public

Partie 1

Synthèse





Les Epl, 8 100 recrutements en 2013

En 2013, une politique de recrutement soutenue.

En 2013, 8 100 recrutements ont été réalisés par 60 % des Epl.

Cet indicateur optimiste atteste de la solidité du mouvement dans un contexte économique atone. 2013, dernière année pleine du mandat municipal, ne semble pas avoir altéré les politiques de recrutement des Epl.

Autre indicateur manifeste de la confiance des Epl en l'avenir, le taux élevé de CDI : près de 2 emplois sur 5 (38 %).

Cette dynamique de l'emploi concerne tous les secteurs. On constate une disparité entre les Epl qui de par leur activité embauchent fréquemment et massivement du personnel (mobilité 81 % des Epl du secteur concerné, environnement 67 % et tourisme 65 %) et inversement celles dont l'activité nécessite peu d'effectifs et donc moins d'embauches (développement économique, services à la personne, immobilier et aménagement).

Avec 4 106 recrutements, le tourisme pèse pour plus de la moitié des embauches réalisées en 2013. Ces recrutements répondent pour l'essentiel à une logique saisonnière.

Malgré les élections municipales et l'effet contracyclique, les intentions d'embauches 2014 des Epl sont encourageantes : 50 % d'entre elles dont 35 % de façon certaine, ont l'ambition de recruter.

600 emplois d'avenir dont 28 % de CDI.

La Fédération a mené en 2013 des démarches permettant l'éligibilité des Epl au dispositif emplois d'avenir. Une convention a été signée avec le ministère du Travail.

Ce dispositif rencontre un franc succès ce dont la Fédération se félicite. A fin 2013, 600 emplois d'avenir ont été finalisés. Au total, 20 % des Epl qui ont mené des recrutements en 2013, ont souscrit à *minima* un emploi d'avenir. L'analyse par secteur confirme des

embauches plus conséquentes sur les activités mobilité (174 emplois) et services à la personne (146 emplois). Ces recrutements se concentrent majoritairement sur des postes d'agent d'accueil, d'entretien technique et de médiation.

Les prévisions du recours à ce dispositif pour 2014 sont comparables à 2013 : 13 % des Epl déclarent avoir l'intention de conclure un contrat via ce dispositif en 2014 dont 5 % « certainement ».

Partie 2

Résultats de l'étude





En 2013, plus de **700 Epl** ont embauché

Sur les 717 Epl ayant recruté en 2013, on observe une disparité entre les secteurs à forte demande de personnels et ceux nécessitant moins de main-d'œuvre.

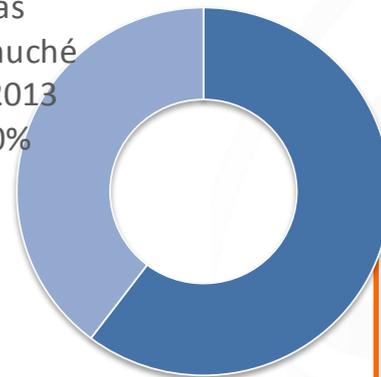
Les secteurs mobilité (81 % des Epl du secteur), environnement (67 %) et tourisme (65 %) sont ceux qui par leur activité sont amenés à embaucher fréquemment du personnel.

A contrario, l'aménagement, l'immobilier et le développement économique ont nettement moins contractué, essentiellement en raison :

- de leur activité davantage organisée autour des cadres et mobilisant peu de main-d'œuvre,
- De leur taille modeste.

Avec 71 % d'Epl ayant recruté au cours de l'année 2013, la Région Ile-de-France est celle dont le nombre d'embauches est le plus élevé.

Epl n'ayant pas embauché en 2013
40%

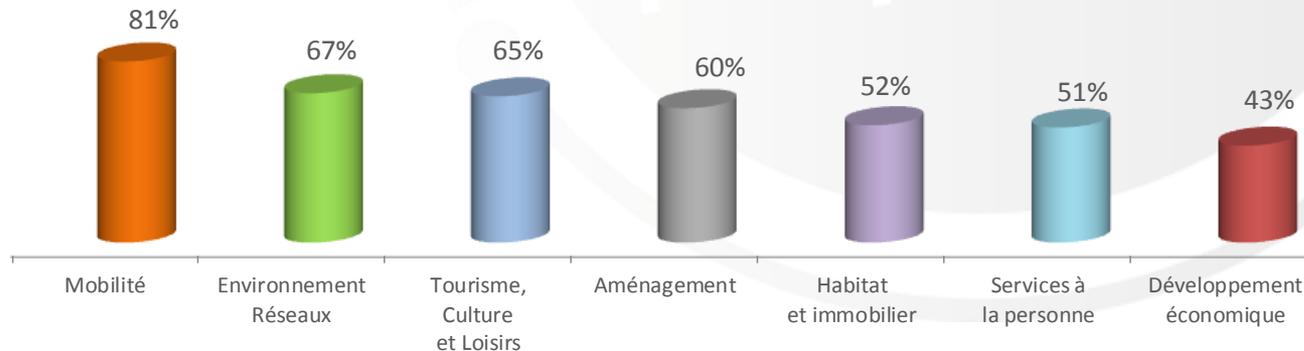


Epl ayant embauché en 2013
60%

Population = 1 189 Epl

Propension d'Epl ayant embauché par secteur d'activité

Les Epl mobilité et environnement sont celles qui ont le plus recruté en 2013.



Population = 717 Epl



En 2013, les Epl ont recruté **8 100 personnes**

Avec 8 100 personnes recrutées en 2013, le mouvement Epl contribue au maintien d'une dynamique d'emploi sur les territoires.

Les secteurs tourisme et mobilité ont recruté respectivement plus de 4 100 et de 1 600 personnes, soit 71 % du total des embauches 2013.

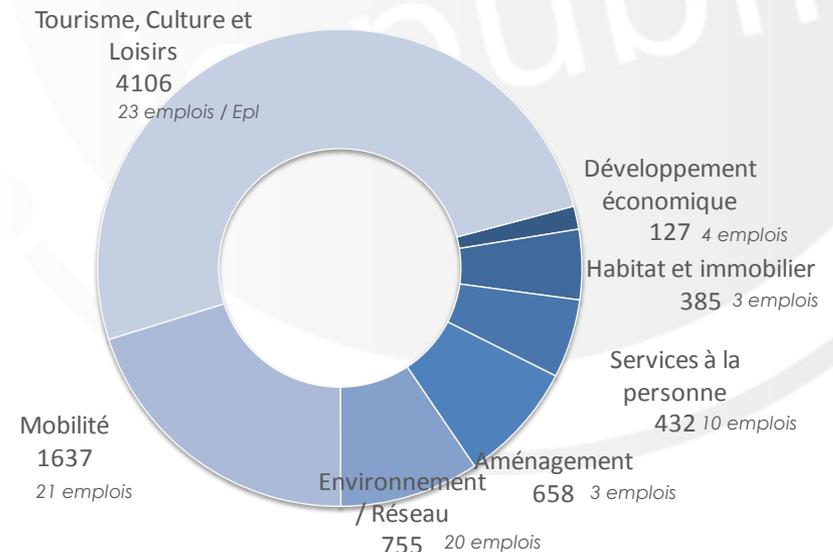
Les Epl tourisme, culture et loisirs sont celles qui recrutent le plus. Leurs embauches répondent, pour l'essentiel, à des besoins saisonniers. On retrouve dans ce secteur une forte proportion de contrats d'apprentissage, de professionnalisation ou encore d'insertion.

En 2013, plus de 50 % des embauches ont été réalisées dans le secteur du tourisme avec 23 recrutements en moyenne par Epl

717
Epl ont embauché du personnel en 2013

8 100
recrutements en 2013
Tous types de contrats confondus

Dont **38 %**
en CDI





1 Epl sur 2 déclare avoir l'intention d'embaucher en 2014

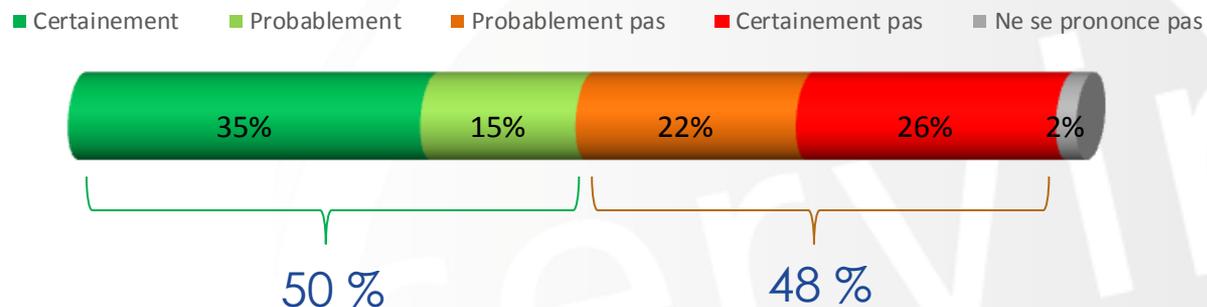
Malgré un année placée sous le signe des municipales, 50 % des Epl déclarent vouloir recruter du personnel.

Dans une conjoncture incertaine, cet indicateur témoigne à la fois de la bonne santé globale du mouvement et d'une approche optimiste des enjeux à venir.

La mobilité (73 % des Epl) et l'environnement (60 % des Epl) demeurent les secteurs où l'intention d'embauche est la plus forte.

Les Outre-mer (64 % des Epl), les Régions Paca et Rhône-Alpes (61 % des Epl) sont les territoires dans lesquels les Epl envisagent le plus d'embauches en 2014.

A l'inverse, les Epl d'Ile-de-France, nombreuses à embaucher en 2013, ne sont que 41 % à déclarer avoir l'intention de recruter cette année.



Population = 1 189 Epl

	Secteur							
	Total	Aménagement	Développement économique	Environnement - Réseaux	Habitat et immobilier	Mobilité	Services à la personne	Tourisme, Culture et Loisirs
Sous-total Oui	50%	43%	35%	60%	45%	73%	45%	57%
Certainement	35%	31%	18%	37%	26%	40%	45%	49%
Probablement	15%	12%	17%	23%	19%	33%		8%
Sous-total Non	48%	55%	65%	37%	52%	27%	55%	39%
Ne se prononce pas	2%	2%		3%	3%			4%

	Région				
	Total	Ile-de-France	Paca / Rhône-Alpes	Autres territoires métropolitains	Outre-mer
Sous-total Oui	50%	41%	61%	47%	64%
Certainement	35%	31%	40%	33%	41%
Probablement	15%	10%	21%	14%	23%
Sous-total Non	48%	57%	37%	50%	36%
Ne se prononce pas	2%	2%	2%	3%	

Population = 1 189 Epl



Focus sur les emplois d'avenir

Rétrospective 2013 et tendance 2014





12 % des Epl ont souscrit à des emplois d'avenir en 2013

A ce jour, 146 Epl ont signé des contrats emplois d'avenir.

Ce dispositif a reçu un écho nettement plus favorable dans les secteurs services à la personne (42 %), mobilité (29 %) et environnement (20 %) où les besoins de main-d'œuvre peu qualifiée sont élevés.

Epl n'ayant pas souscrit à des emplois d'avenir
88%



Epl ayant souscrit à des emplois d'avenir
12%

Population = 1189 Epl

Secteur

	Aménagement	Développement économique	Environnement - Réseaux	Habitat et immobilier	Mobilité	Services à la personne	Tourisme, Culture et Loisirs
% d'Epl ayant souscrit à des emplois d'avenir par secteur d'activité	4%	3%	20%	14%	29%	42%	11%

Zone géographique

	Ile-de-France	Paca / Rhône-Alpes	Autres territoires métropolitains	Outre-mer
% d'Epl ayant souscrit à des emplois d'avenir par territoire	7%	7%	14%	29%

Population = 146 Epl

20 %

des Epl ayant recruté en 2013 ont contracté des emplois d'avenir



Les 146 Epl ont embauché **600 emplois d'avenir**

Les 600 emplois d'avenir représentent 7 % des embauches Epl en 2013. Concrètement, le dispositif a donné lieu à la création de 600 emplois dont 28 % l'ont été via un CDI, et 72 % via un CDD.

Les principaux postes pourvus sont respectivement des emplois d'agent d'accueil, d'agent d'entretien et d'agent de médiation / proximité.

81 % des entreprises ayant embauché des personnes en CDD via ce dispositif ont l'intention de leur proposer un CDI par la suite (27 % certainement et 54 % probablement). Cet indicateur élevé confirme l'attrait des Epl pour ce dispositif.

Les emplois d'avenir représentent
7 %
des embauches
2013

600
emplois d'avenir
signés depuis
octobre 2012

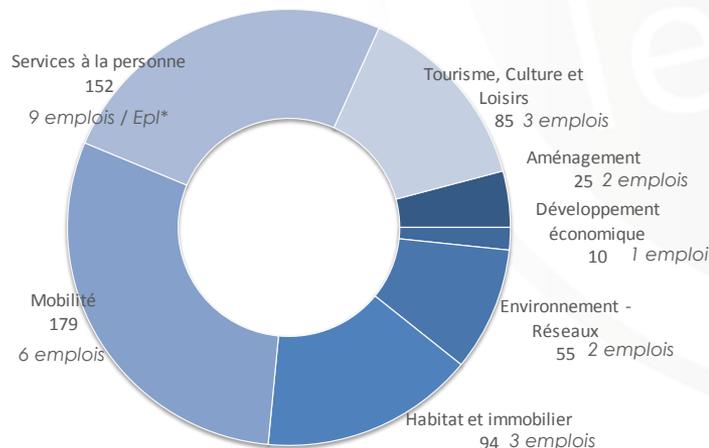
Profil des emplois d'avenir

Pour quels types de contrats?

44 % en CDD 1 an renouvelable
28 % en CDI
28 % en CDD 3 ans

Pour quels types de postes?

Répartition par secteur



Population = 146 Epl

*Moyenne d'embauches par société

Agent d'accueil et d'information	16 %
Agent d'entretien / d'entretien technique	15 %
Agent de médiation / de proximité	15 %
Agent de maintenance	12 %
Chargée clientèle / de promotion / animateur commercial	8 %
Agent administratif	7 %
Agent de puériculture	7 %
Animateur de résidence / Auxiliaire de gardiennage	7 %
Technicien logistique	7 %
Agent / conseiller clientèle	3 %

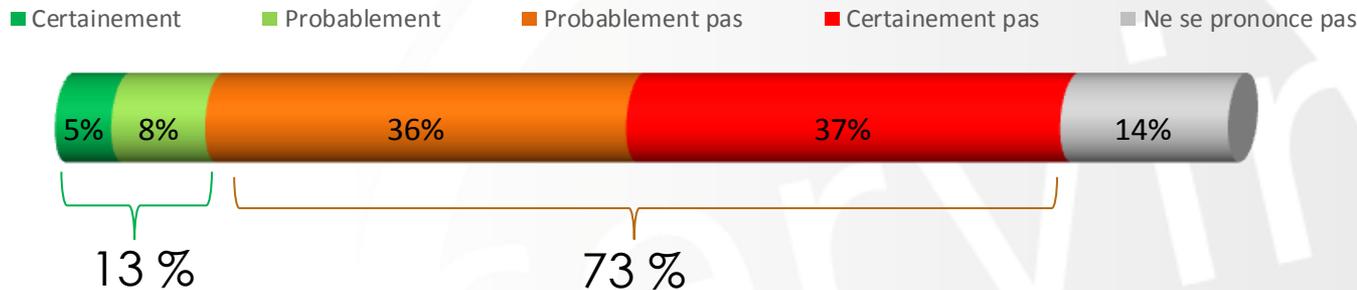


En 2014, **13 % des Epl** ont l'intention d'embaucher du personnel dans le cadre du dispositif emplois d'avenir

Avec une prévision de 500 embauches, la contractualisation d'emplois d'avenir en 2014 sera comparable à 2013.

Le tourisme et l'immobilier avec respectivement 160 et 120 recrutements envisagés, devraient être les secteurs où les embauches via ce dispositif seront les plus importantes.

Globalement, les Epl qui n'ont pas embauché via ce dispositif en 2013, ne sont pas plus enclines à embaucher en 2014 : 77 % d'entre elles n'ont pas l'intention d'embaucher des emplois d'avenir en 2014.



Population = 1 189 Epl

Prévisions du nombre d'emplois d'avenir en 2014 par secteur

Secteur					
Aménagement	Environnement - Réseaux	Habitat et immobilier	Mobilité	Services à la personne	Tourisme, Culture et Loisirs
25	97	122	40	61	155

Prévisions 2014 :
500
 Emplois d'avenir

Partie 3

Méthodologie





Méthodologie

Mode recueil

Cette étude a été réalisée via une combinaison des modes Computer-Assisted Web Interviewing (CAWI) et Computer Assisted Telephony Interviewing (CATI)

Dates de collecte des données

Une collecte d'information opérée entre le 12 et le 28 février 2014.

Population cible

Ensemble des Entreprises publiques locales

Méthode statistique appliquée

Afin de garantir la fiabilité statistique des résultats, le questionnaire a été administré auprès d'un échantillon représentatif de la population mère et ce à l'aide de la méthode des quotas croisés.

Dans cette perspective, 3 critères discriminants ont été retenus :

- **Le critère géographique, segmenté en 4 tranches** : Ile-de-France, PACA/Rhône-Alpes, autres territoires métropolitains et les Outre-mer;
- **Le critère taille de l'Epl, segmenté en 2 tranches** : moins de 49 salariés et plus de 50 salariés;
- **Le critère secteur d'activité, en 5 tranches** : Aménagement, Développement économique, Logement et immobilier, Tourisme, culture et loisirs et Public utilities.

La représentativité de l'échantillon est assurée post-enquête par un redressement sur la base des données de la population mère. Cette technique statistique permet alors de donner des poids conformes à la réalité.



Méthodologie

La taille de l'échantillon

Partant du principe que le gain de fiabilité n'est pas proportionnel à l'augmentation de la population interrogée, nous avons opté pour le choix d'une base de taille robuste afin de :

- Mettre en place des lectures « lisibles » par sous-segments de population en vue d'offrir des éclaircissements indispensables à l'analyse;
- Réaliser des focus sur des sous cibles particulières.

La taille de l'échantillon dépend :

- De la précision des résultats que l'on souhaite obtenir;
- Du nombre de sous-populations sur lesquelles on souhaite obtenir des résultats « lisibles ».

Il convient de noter que quel que soit le nombre d'interviews, les résultats sont représentatifs de la cible étudiée, avec un intervalle de confiance plus ou moins important. Pour un échantillon d'environ 300 répondants, la marge d'erreur est de +/- 5 %. (Par exemple, un pourcentage observé de 80 % sur la base de cette population, donnera un résultat compris entre 76,1 % et 83,9 % au niveau de la population). Cette marge d'erreur étant jugée acceptable, la Fédération a décidé d'interroger 300 Epl.

Au réel, 310 interviews ont été réalisées dans le cadre de cette enquête.

Remerciements

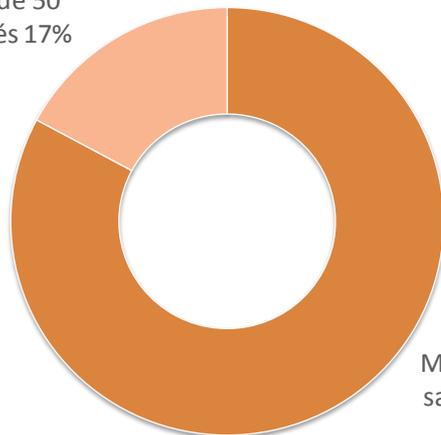
La Fédération des Epl tient à remercier les Présidents et Dirigeants des Epl qui ont permis de mener à bien cette étude.



Caractéristique de l'échantillon

Taille de l'Epl

Plus de 50
salariés 17%



Moins de 49
salariés 83%

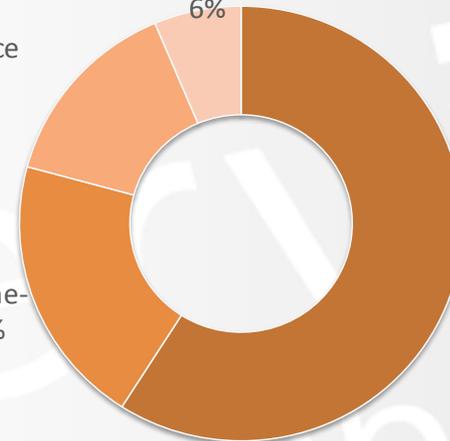
Répartition géographique

Ile-de-France
14%

PACA/Rhône-
Alpes 20%

Outre-mer
6%

Autres
territoires
métropolitains
59%



Secteur d'activité

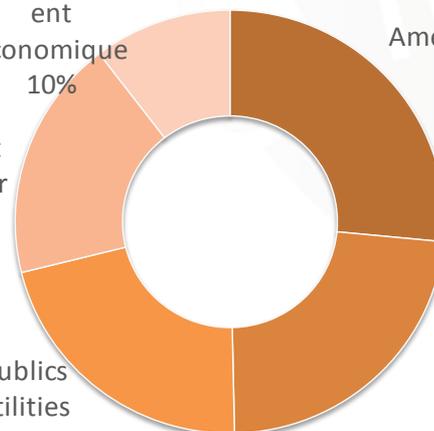
Développement
économique
10%

Habitat et
immobilier
18%

Publics
utilities
21%

Aménagement
27%

Tourisme,
Culture et
Loisirs
23%



Population = Ensemble du mouvement Epl, soit 1 189 sociétés

Pour en savoir plus
lesepl.fr

Fédération des Entreprises publiques locales • 95 rue d'Amsterdam • 75008 Paris

